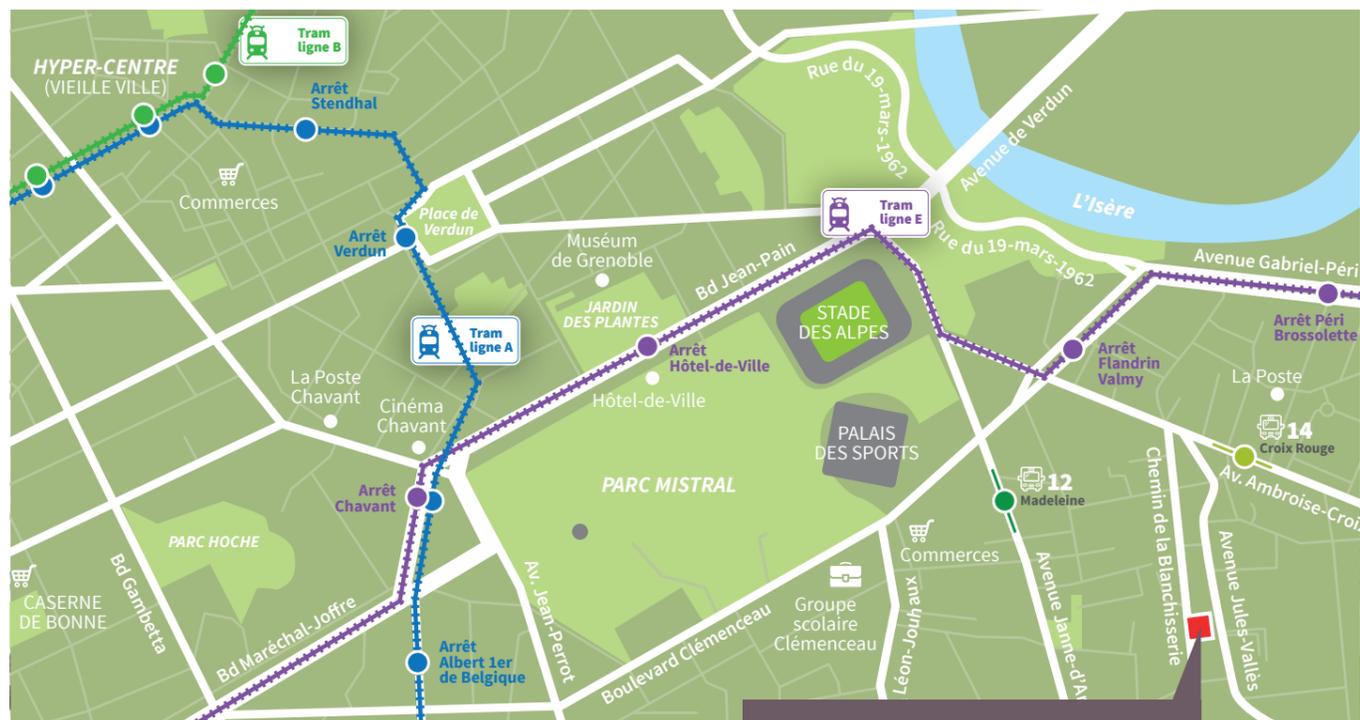




(1) Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice de la réduction d'impôts.  
Réduction d'impôts pour l'acquisition d'un logement neuf situé dans cette zone géographique destinée à la location pendant 6 ans ou 9 ans à un loyer plafonné et à des locataires sous conditions de ressources.  
(2) TVA réduite sous conditions.

**aubreton**



# VILLA CLAIRE

L'EXCEPTION EN VILLE

**GRENOBLE**

**Villa Claire**  
39-41 CHEMIN  
DE LA BLANCHISSERIE  
38100 GRENOBLE

DÉCOUVREZ  
**TOUTES NOS VILLAS** SUR [www.aubreton.com](http://www.aubreton.com)



**aubreton développement**  
36 rue des Vingt-Toises • 38950 Saint-Martin-le-Vinoux  
Tél. 04 76 40 80 72 • [www.aubreton.com](http://www.aubreton.com)

**aubreton**

BROUËR 06-2021 • Document non contractuel - Photos : ©Bhouak - Illustration : M. Wandin



# DE GRANDS ESPACES DE VIE

Avec son architecture contemporaine et qualitative, la Villa Claire est une résidence dédiée au confort et au bien-être de ses habitants. Composée de seulement 7 logements du T2 au T5, et de deux maisons individuelles, les surfaces sont particulièrement généreuses. Tous les logements sont prolongés d'un balcon, d'une terrasse et pour certains d'un jardin.



# TOUS LES SERVICES À PORTÉE DE MAIN

Une technopole prestigieuse, des entreprises de rang mondial, l'écologie au cœur des préoccupations, les montagnes et la nature omniprésentes... Bienvenue à Grenoble, la Capitale des Alpes ! Et c'est dans ce splendide bouquet, à quelques minutes du Parc Paul Mistral, que la Villa Claire vous propose votre nouveau logement. Tous les services sont à portés de main en transports en commun (TRAM Ligne E à 600 m), en voiture ou à vélo bien évidemment.



# 7 LOGEMENTS DU T2 AU T5

# DES PRESTATIONS ALLIANT QUALITÉ, CONFORT ET SÉCURITÉ

- Des espaces généreux, bien pensés et lumineux
- Accès immeuble par vidéophone et contrôle vigik
- Hall d'entrée décoratif
- Ascenseur
- Portes palières de sécurité
- Parkings au rez-de-chaussée du collectif avec accès sécurisé par porte motorisée
- Isolation thermique et phonique renforcée
- Réglementation Thermique 2012 -20 %
- Chaudière individuelle gaz (avec panneaux photovoltaïques pour les villas)
- Cloisons avec isolant acoustique
- Volets roulants à commande électrique
- Carrelage dans les pièces de vie
- WC suspendus

# 2 MAISONS T5

